

Zeitschrift:	Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber:	Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band:	5 (2013)
Heft:	2: Un nouvel élan : changer le regard sur les métiers en EMS
 Artikel:	 L'histoire d'une réinsertion professionnelle en EMS : une vie à reconstruire
Autor:	Nicole, Anne-Marie
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-813701

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'histoire d'une réinsertion professionnelle en EMS

Une vie à reconstruire

Philippe Harter a 45 ans. Dans sa vie, il y a désormais un avant et un après l'accident. Avant, il était aide-soignant dans un EMS genevois. Aujourd'hui, paraplégique, il est de retour dans son établissement où il apprend un nouveau métier.

Anne-Marie Nicole

En cette fin d'été 2011, la vie de Philippe Harter bascule. La journée s'annonce alors pourtant bien, dans la bonne humeur. Avec ses deux jeunes enfants, ils ont choisi d'aller au parc accro-branche. Ils s'amusent à traverser le parcours d'arbre en arbre en utilisant les passerelles, les échelles, les lianes, les filets et les tyroliennes, lorsque Philippe Harter fait une chute de 10 mètres de haut, qui le brise littéralement. Tibia, clavicule, foie, intestins, poumons, nerf optique... Rien n'a été épargné. Mais surtout, plusieurs vertèbres dorsales sont fracturées, le condamnant au fauteuil roulant. Les soignants des services d'urgence et des soins intensifs des Hôpitaux universitaires de Genève, où il est pris en charge, le surnomment «le miraculé 2011». Au cours de l'année qui suivra, il subira huit opérations.

A son réveil, sur son lit d'hôpital, il a un trou noir. Il ne se souvient ni de la chute, ni des personnes qui sont venues à son chevet alors qu'il était aux soins intensifs. Il n'a appris que bien plus tard que la directrice de l'EMS Happy Days, dans lequel il travaille comme aide-soignant depuis trois ans, lui avait rendu visite. «J'aurais préféré qu'elle me voie dans un autre état. Il paraît que je n'étais pas beau...» Plutôt que la révolte ou la colère, Philippe Harter préfère manier l'humour, la dérision parfois, la méthode Coué aussi. «Je n'étais pas optimiste de

nature ; je le deviens peu à peu. Bien sûr, je vis des moments de découragement, mais mon éducation m'a appris à me battre. Et je ne peux pas faire supporter aux autres ce qui m'est arrivé... Donc je vais bien !»

Au jour le jour

Pendant plusieurs semaines il a voulu croire qu'il remarcherait un jour. Au service de paraplégie de la clinique romande de réadaptation, à Sion, où il restera neuf mois, il suit un programme intensif—«pire qu'à l'armée!»—pour se préparer à sa vie future et retrouver suffisamment de capacités fonctionnelles pour retourner vivre chez lui de façon quasi autonome. Il avance au jour le jour, sans savoir de quoi le lendemain sera fait. Il sait une chose, cependant : il y a pour lui un avenir professionnel possible à la Résidence Happy Days, sa directrice,

Sieglinde Panarelli, est venue le lui rappeler. «L'une des missions de l'employeur est d'être là dans les bons comme dans les mauvais moments, cela fait partie de sa responsabilité sociale», explique-t-elle aujourd'hui. Et d'ajouter : «Dans le cas présent, j'ai un rôle facilitateur pour amener Philippe Harter à apprendre un nouveau métier. Mais l'acteur principal,

c'est lui. Pour l'instant, c'est un contrat moral qui nous lie, mais notre prochain objectif doit être un contrat de travail.»

Depuis quelques mois, Philippe Harter a réintégré son appartement qui a été adapté à sa nouvelle vie en fauteuil roulant. Une fois par semaine, il peut compter sur l'aide d'un auxiliaire de vie pour faire ses courses. Pour le reste, ménage, lessive, repas, il assume. «Pour me préparer le matin, entre les soins, la toilette, l'habillage et le petit-déjeuner, j'ai besoin de trois heures.» Le rapport au temps est autre, les priorités changent. Alors qu'il était maniaque et impatient, il a appris à lâcher prise et à relativiser.

Plutôt que la révolte ou la colère, Philippe Harter préfère manier l'humour.

Un nouveau rôle professionnel

En octobre de l'année dernière, il reprend le chemin de l'EMS. Une fête est organisée pour son retour. Il réinvestit les lieux qu'il connaît déjà, il retrouve ses collègues et les résidents. Et il entre dans un nouveau rôle professionnel, au sein de l'équipe d'animation. Il aimait son métier d'aide-soignant, mais il a tourné la page. «Si j'avais à nouveau pu exercer comme aide-soignant, j'aurais changé beaucoup de choses dans ma façon de travailler et dans mon rapport aux résidents», raconte-t-il. «La toilette, par exemple. Il faut avoir passé par là pour se rendre compte que l'on croit bien faire, mais qu'en réalité on peut faire beaucoup mieux.» Au début, il commence par travailler deux fois deux heures par semaine, le mardi et le jeudi, car il souffre en permanence du côté droit où il est tombé et il se fatigue vite. Puis il augmente progressivement son temps de travail pour passer à trois demi-journées par semaine. En tant qu'aide-animateur, il participe aux ateliers de bricolage, activités artistiques et jeux de société. Par la suite, une formation qualifiante à l'animation sera envisagée. La direction lui confie également le mandat de concevoir la coordination du groupe des bénévoles à Happy Days et de créer un dossier du bénévole avec un inventaire des activités et formations possibles. Philippe Harter s'est beaucoup investi dans ce projet, soutenu par Marie Ros, professionnelle indépendante spécialisée dans l'accompagnement en vue d'une réinsertion professionnelle et qui dispose également d'une large expérience dans le domaine de la coordination et de l'organisation du bénévolat.

«Ce type de «job coaching» fait partie des mesures d'accompagnement que l'assurance-invalidité peut externaliser dans le cadre du processus de réinsertion professionnelle», explique Jean-Didier Bandollier, responsable du groupe réadaptation professionnelle auprès de l'Office de l'assurance-invalidité à Genève, et qui suit le dossier de Philippe Harter. «C'est une démarche intéressante et elle se traduit en l'occurrence par une évolution réjouissante.»

Au-delà de la formation et de l'acquisition de nouvelles compétences, cet accompagnement individualisé a aussi permis à Philippe Harter de trouver auprès de son «coach» une écoute neutre et attentive dans les moments de découragement et de doute. «Mon objectif est de lui permettre de trouver sa place au sein de l'équipe», affirme Marie Ros. Et pour que son assistance ne soit pas un obstacle à cette intégration, elle diminue progressivement ses heures de présence.

Jean-Didier Bandollier le reconnaît, Philippe Harter incarne sans doute le candidat idéal à la reconversion professionnelle: il peut compter sur un solide réseau familial et social, il a immédiatement retrouvé un emploi et se forme à une activité adaptée à ses ressources – en terrain connu de surcroît –, il bénéficie du soutien de sa direction et il est motivé! Le conseiller de l'AI rappelle en effet que s'il est important que les entreprises soient conscientes de leur responsabilité sociale en matière de retour à l'emploi, il est aussi essentiel que les bénéficiaires «s'engagent à tout mettre en œuvre pour la réussite des mesures de réinsertion professionnelle». Conforté par l'action conjointe des partenaires impliqués et par la bonne alchimie qui règne entre eux, son objectif est que Philippe Harter acquiert un nouveau métier pour garantir son employabilité et puisse reprendre, à terme, une activité à 100%. «Un but ambitieux», reconnaît-il, conscient que cela



Philippe Harter est de retour dans son établissement où il apprend un nouveau métier.

Photo: amn

dépendra largement de l'appréciation médicale. Pour l'heure, Philippe Harter continue, lui, de traverser une à une les étapes vers la reconstruction d'une nouvelle vie professionnelle et privée. «Je ne sais pas si un jour je pourrai faire le deuil de ma vie d'avant. Mais aujourd'hui, j'avance... avec mes roues!», plaisante-t-il. Plus sérieusement: «Avant, je montais des spectacles comme metteur en scène. Mes amis ont tellement insisté que j'y reprends goût! J'ai même rêvé que je me mettais debout pour monter sur scène...» ●